

Projet de parc éolien – Secteur nord de Grosse-Île

Présenté par :

Todd Burke

Pêcheur – Port de Grosse-Île

1. Contexte

Je suis un jeune pêcheur basé au port de Grosse-Île. J'exerce principalement mes activités de pêche dans le secteur nord, précisément dans les zones situées vis-à-vis l'emplacement prévu du parc éolien.

Ces fonds de pêche constituent la base de mon entreprise et représentent l'essentiel de mes revenus. Les principales espèces ciblées dans mes activités sont le homard et le crabe commun, ressources essentielles à ma viabilité économique.

2. Importance des fonds de pêche concernés

Les zones visées par le projet ne sont pas marginales dans mes opérations : elles sont centrales.

- Elles représentent une portion significative de mes captures annuelles.
- Elles sont exploitées de façon régulière et stratégique.
- Elles contribuent directement à la stabilité financière de mon entreprise.

Toute perturbation de ces fonds aurait donc un impact immédiat et direct sur mes revenus.

3. Inquiétudes liées au projet

À ce jour, il n'existe pas d'étude indépendante et concluante démontrant clairement que :

- Les travaux d'installation des éoliennes (forage, battage, ancrage, excavation) n'auront aucun impact sur les habitats benthiques ;
- Le bruit sous-marin et les vibrations n'affecteront pas le comportement, la migration ou la reproduction du homard et du crabe commun ;
- L'exploitation à long terme du parc éolien n'entraînera pas de modifications durables des fonds marins ou des écosystèmes locaux.

Dans un contexte où ma subsistance dépend directement de ces ressources, il est inacceptable que ces incertitudes persistent.

4. Impacts socioéconomiques potentiels

Au-delà des impacts biologiques possibles, les conséquences économiques pourraient être majeures :

- Diminution des captures ;
- Déplacement forcé des activités vers des zones moins productives ;

- Augmentation des coûts d'opération ;
- Fragilisation d'entreprises de pêche locales déjà soumises à des pressions importantes.

Pour un jeune pêcheur qui investit dans son avenir, le risque est considérable.

5. Conclusion

Je ne m'oppose pas au développement des énergies renouvelables. Toutefois, ce projet ne doit pas se faire au détriment de ceux qui vivent et travaillent sur ces eaux depuis des générations.

Je refuse que ma subsistance, mon entreprise et mon avenir professionnel soient compromis par un projet dont les impacts réels demeurent incertains.

La prudence, la transparence et le respect des pêcheurs doivent guider toute décision.

Respectueusement,

Todd Burke
Pêcheur – Port de Grosse-Île